

# La conjugaison du conditionnel

## I - LE CONDITIONNEL PRESENT

- Au présent du conditionnel, tous les verbes ont les mêmes terminaisons : **AIS, AIS, AIT, IONS, IEZ, AIENT**, toujours précédées de la lettre r.
- Comme au futur simple, le conditionnel présent se forme **en ajoutant ces terminaisons à l'infinitif**. Attention de ne pas oublier le e de l'infinitif même quand on ne l'entend pas (verbes en -uer et -ier)  
Ex : *j'expédierais un colis ; il remercierait le public ; nous lirions*

### Quelques difficultés :

- 1 – Les verbes en **-eler** et **-eter** prennent **deux l et deux t**  
Ex : *il rappellerait ; il jetterait*
- 2 – Les verbes en **-yer** changent **le y en i**.  
Ex : *tu appuierais ; nous emploierions*
- 3 – Les verbes **mourir, courir, acquérir** et ceux de leur famille ont **deux r** au conditionnel présent alors qu'ils n'en prennent qu'un à l'imparfait.  
Ex : *il mourrait (conditionnel présent) / il mourait (imparfait) ; tu courrais ; il acquerrait*

### Les verbes être, avoir et quelques verbes irréguliers :

Etre : je serais nous serions	Cueillir : je cueillerais nous cueillerions	Pouvoir : je pourrais nous pourrions
Avoir : j'aurais nous aurions	Recevoir : je recevrais nous recevriions	Savoir : je saurais nous saurions
Faire : je ferais nous ferions	Envoyer : j'enverrais nous enverrions	Devoir : je devrais nous devrions
Aller : j'irais nous irions	Voir : je verrais nous verrions	Vouloir : je voudrais nous voudrions
Tenir : je tiendrais nous tiendrions	Venir : je viendrais nous viendrions	Asseoir : j'assiérais / assoirais nous assiériers / assoirions

### \* Futur ou conditionnel ?

- Pour ne pas confondre la 1<sup>ère</sup> personne du singulier du futur simple avec la même personne du conditionnel présent, il faut **penser à la personne du pluriel correspondant**.  
Ex : *Je devrais (nous devrions > conditionnel présent) demander un rendez-vous.*  
*Je prendrai (nous prendrons > futur simple) rendez-vous le plus rapidement possible.*
- **Avec la conjonction si, le présent appelle le futur et l'imparfait appelle le conditionnel présent.**  
Ex : *Si tu le veux, je resterai (nous resterons > futur simple)*  
*Si tu le voulais, je resterais (nous resterions > conditionnel présent)*

## II – LE CONDITIONNEL PASSE

- Le conditionnel passé **1<sup>ère</sup> forme** est formé de **l'auxiliaire être ou avoir au conditionnel présent suivi du participe passé** du verbe conjugué.  
Ex : *je serais venu ; j'aurais entendu*
- Le conditionnel passé **2<sup>ème</sup> forme** se conjugue comme le **subjonctif plus-que-parfait** et appartient au registre soutenu.  
Ex : *je fusse venu ; j'eusse entendu*